



## Commentaire des articles

### Chapitre I<sup>er</sup> - Champ d'application

#### Ad Article 1<sup>er</sup>

L'article premier détermine le champ d'application de la loi.

#### Ad Article 2

L'article 2 énumère les activités commerciales et artisanales qui sont exclues du champ d'application. Ces activités sont exclues du champ d'application de la loi en raison du caractère de leur activité.

### Chapitre II - Heures d'ouverture

#### Ad Article 3

L'article 3 fixe les heures d'ouverture ainsi que les jours de fermeture en énumérant des exceptions pour certaines activités telles que boucheries, boulangeries, pâtisseries et traiteurs.

Le même article interdit l'accès de la clientèle aux points de vente pendant les heures de fermeture.

#### Ad Article 4

L'article 4 prévoit la possibilité de déroger aux heures d'ouvertures retenues à l'article 3 alinéa 1<sup>er</sup>, notamment les heures d'ouvertures peuvent être étendues au-delà des heures fixées en raison de la conclusion d'une convention collective entre l'employeur et les représentants des salariés.

#### Ad Article 5

L'article 5 prévoit la possibilité pour tout point de vente autre que boucherie, pâtisserie, boulangerie ou traiteur, de déroger aux jours fériés retenus à l'article 3 alinéa 2 et de pouvoir ouvrir les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier, sous condition de la conclusion d'une convention collective entre l'employeur et les représentants des salariés.

#### Ad Article 6

L'article 6 prévoit la possibilité pour les points de vente d'une ouverture en continu pendant une durée maximale de vingt-quatre heures consécutives, limitée à deux fois par année de calendrier et sous condition que l'exploitant notifie cette ouverture en continu au ministre au plus tard une semaine avant la date envisagée pour l'ouverture en question.

### Chapitre III - Dispositions pénales

#### Ad Article 7

L'article 7 retient le contrôle par l'Administration des douanes et accises afin de vérifier si les dispositions de la loi sont respectées.



#### **Ad Article 8**

L'article 8 détermine les différentes sanctions à appliquer en cas de non-respect des dispositions de la loi.

### **Chapitre IV - Dispositions finales**

#### **Ad Article 9**

L'article 9 dispose de l'abrogation de la législation actuelle en vigueur et réglant les heures de fermeture des magasins de détail dans le commerce et l'artisanat.

#### **Ad Article 10**

L'article 10 détermine l'entrée en vigueur de la loi.